CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'AGRICULTURE PAYSANNE CULTIVE LES SOLUTIONS

L'Agriculture paysanne est un projet porté par le réseau national de la FADEAR, créé en 1984.

Cette initiative des paysannes et des paysans est née de la volonté de construire un projet alternatif aux dérives de l'industrialisation agricole. Elle s'inscrit dans la transition agroécologique.

Le modèle d'agriculture paysanne prône des pratiques agricoles assurant des productions de qualité, le respect de la nature et du climat, la valorisation des ressources abondantes et l'économie des ressources rares.

ARDEAR AUVERGNE RHONE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

UNE RÉPONSE PAR DÉFINITION
AUX ENJEUX CLIMATIQUES

effet d'adaptation

effet d'atténuation

À travers ses 10 principes, l'agriculture paysanne privilégie des pratiques agricoles qui favorisent l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique.

#1 Répartir les volumes et les moyens de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre

- Éviter les agrandissements de fermes et l'usage de matériel consommateur en énergies fossiles

#2 Appliquer la souveraineté alimentaire ici et ailleurs

- Être en capacité de nourrir les populations locales sans dépendre de la mondialisation
- Valoriser les circuits courts et une consommation locale des produits agricoles

#3 Respecter la nature et le climat

- Stocker l'eau et le carbone dans les sols
- Préserver les éléments naturels (haies, zones humides, pelouses sèches…)

#4 Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares

- Produire en préservant les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le sol
- Rechercher l'efficience énergétique des exploitations

#5 Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles

- Interdire les pratiques ou produits néfastes pour la santé humaine ou l'environnement

#6 Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits pour tout le monde

- Valoriser des variétés végétales et des races animales adaptées au territoire
- Garantir des ateliers à taille humaine, limiter l'intensification, le recours aux intrants et à la sur-transformation des produits finis

#7 Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations agricoles

- Diversifier les ateliers de production sur les fermes ; assurer ainsi la complémentarité des productions
- Réduire les consommations énergétiques ; adapter les rations animales aux productions locales (via notamment le pâturage)

#8 Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural

- Valoriser les relations privilégiées que l'agriculture entretient avec le milieu naturel ; inscrire les fermes comme actrices du développement territorial

#9 Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées

- Valoriser des variétés végétales et des races animales adaptées au territoire

#10 Raisonner toujours à long terme et de manière globale

- Prendre en compte les dimensions sociale, économique et environnementale

MESURES D'IMPACT
DANS LE RÉSEAU ARDEAR AURA

*** Méthodologie**

En 2024, l'ARDEAR AURA a réalisé une évaluation de ses actions en lien avec le changement climatique. Tous les chiffres signalés par une astérisque proviennent d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des paysan·nes du réseau ARDEAR en Auvergne-Rhône-Alpes (122 réponses).

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES DU RÉSEAU

134 actions en lien direct avec le changement climatique ont été réalisées en 5 ans : formations, fêtes et événements, visites de fermes, accompagnements de collectifs...*

62%
des répondant·es
au questionnaire ont participé à une action en lien avec le changement climatique.*

70%
des actions
concernent la gestion de prairies et les semences paysannes.*

Les formations réalisées dans le réseau ARDEAR se répartissent entre :

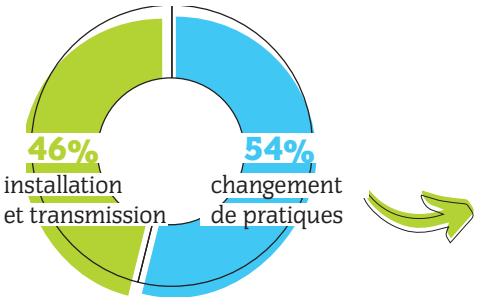

A noter

Toutes les formations réalisées par les ADDEAR transmettent les principes de l'agriculture paysanne et sont une réponse aux enjeux climatiques. L'analyse d'impact réalisée par l'ARDEAR se focalise sur 13% d'entre elles uniquement : les formations nommément et/ou directement liées au changement climatique.

UN IMPACT CLIMATIQUE INTENSE SUR LES EXPLOITATIONS

78% **des exploitations**
subissent fortement ou très sévèrement le changement climatique.*

Les 3 premières problématiques rencontrées sont :

- l'augmentation de la température — **78%**
- la pénurie d'eau — **62%**
- les précipitations extrêmes — **50%**

LEUR IMPACT SUR LES PRATIQUES DES PAYSAN·NES

91%
des bénéficiaires
jugent que l'action a été pertinente pour leur exploitation.*

100%
des bénéficiaires
considèrent que l'action leur a apporté des connaissances.*

96%
des bénéficiaires
estiment que l'action leur a permis de monter en compétence.*

Ces formations ont eu une influence sur les **pratiques agricoles des bénéficiaires**.

78% ont modifié ou changé leurs pratiques.*

17% ont questionné leurs pratiques.*

85%
des bénéficiaires qui ont changé leurs pratiques l'ont fait de manière pérenne.*

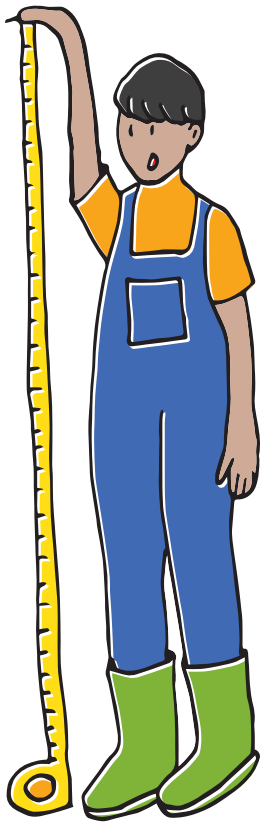

LA PLACE DU GENRE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

50%
des personnes accompagnées
par les ADDEAR
sont des femmes *

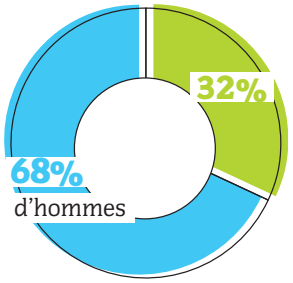

de femmes ont suivi une formation du réseau des ADDEAR en lien avec le changement climatique.

Les enjeux de transition agro-écologique et d'égalité de genre sont interconnectés et indissociables.

avis du CESE, mars 2023

Ces disparités s'expliquent par :

✓ la charge domestique
qui revient encore en majorité aux femmes

✓ les horaires
de certaines actions proposées

✓ l'existence de thématiques genrées dans le monde agricole
Les hommes sont majoritaires dans les formations sur les thématiques de pâturage, fertilité des sols, grandes cultures, séchage en grange, ensemencement fermier, gestion de l'eau.

UNE DYNAMIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

La démarche des ADDEAR est très spécifique : adoptant une posture d'accompagnement et non d'expertise, elle offre une approche personnalisée, ajustée aux besoins des paysan·nes.

Cet accompagnement singulier repose sur :
- **les échanges et l'apprentissage entre pairs** mettant l'expérience des paysan·nes au centre,
- **le réseau** qui se crée à travers les rencontres,
- **l'importance des facteurs humains** dans la réussite des projets,
- **la convivialité** comme facteur d'inclusion et d'engagement,
- **les pratiques agricoles alternatives** au modèle conventionnel.

61%
des répondant·es
considèrent que les actions des ADDEAR sont particulières par rapport à d'autres structures du monde agricole.*

COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

Nous faire connaître
Vous pouvez relayer nos actions pour favoriser le développement de pratiques agricoles d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique.

Financer nos actions
De nouveaux financements permettraient de pérenniser ou d'étendre nos actions.
Par exemple : l'animation de collectifs paysans engagés dans l'adaptation au changement climatique, la réalisation d'actions ou d'événements de sensibilisation, l'accompagnement à l'installation dans l'agriculture paysanne.

Proposer du mécénat de compétences
(études d'impact des fermes accompagnées, communication...)

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
58 rue Raulin - 69007 LYON
www.agriculturepaysanne.org/auvergne-rhone-alpes

FONDATION TERRE SOLIDAIRE

ARDEAR AUVERGNE RHONE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Création graphique : une coopération complice de Noémie Alix et Hélène Causse